



**AUX : Participants agréés
Directeurs financiers
Vérificateurs externes
Détenteurs du Manuel des Règles et Politiques**

Le 6 mars 2002

**NOUVELLES POLITIQUES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.
POLITIQUE DE CONTRÔLE INTERNE - FIXATION DU PRIX DES
TITRES (POLITIQUE C-10) ET POLITIQUE DE CONTRÔLE INTERNE DE
LA GESTION DES RISQUES DES PRODUITS DÉRIVÉS (POLITIQUE C-11)**

Le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. (la «Bourse») a approuvé l'ajout de deux nouvelles politiques de contrôle interne au Manuel des Règles et Politiques de la Bourse.

Ces deux nouvelles politiques sont respectivement la Politique C-10 – Politique de contrôle interne – Fixation du prix des titres et la Politique C-11 – Politique de contrôle interne de la gestion des risques des produits dérivés. Ces deux politiques entrent en vigueur immédiatement.

L'objectif de ces deux nouvelles politiques est d'établir quelles sont les normes de l'industrie en ce qui a trait aux contrôles internes relatifs à la fixation des prix et à la négociation de produits dérivés par les participants agréés.

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec Chantal Villeneuve, conseillère juridique, Division de la réglementation, au (514) 871-4949, poste 360, ou par courriel à l'adresse cvilleneuve@boursedemontreal.com.

Joëlle Saint-Arnault
Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques

Circulaire no : 030-2002
Modification no : 005-2002

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Courriel : info@boursedemontreal.com
Site Internet : www.boursedemontreal.com

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Québec H4Z 1A9
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
Telephone: (514) 871-2424
E-mail: info@boursedemontreal.com
Website: www.boursedemontreal.com